L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire:

Un An..... $3 00
Six Mois..... 1 50
Quatre Mois..... 1 00

Où s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE.

James B. Beaser, Jr., subrogé, vs Ves Patrick Manning et Manning.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 9,555.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI le 26me jour de septembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Tous les droits, titre et intérêt de Mme Catherine Gavin, veuve de Patrick Manning en Manning, étant au titre indivis en pleine possession et tous les droits d'usufruit dans la balance des deux tiers indivis de et à la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le douzième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Galvez, Conti, Johnson et Bienville, désigné comme lot No 6 et mesurant 27 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Galvez sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Saisi dans l'affaire et-dessus intitulée et numérotée. Conditions: Comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

27 août—27—sept 2 7 14 21 26

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Meilleur Emplacement Comme Boulangerie dans la Ville.

711-713 rue Dauphine.

Longtemps établie, le fonds et accommodations élastiques, deux fours tout neufs venant d'être achevés. Dans le centre d'un voisinage où le commerce de boutique est exceptionnellement grand.

MARDI, LE 14 OCTOBRE 1902 A MIDI, A la Bourse des Propriétés Foncières. 311 rue Baronne.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur — Bureau, 690 rue Gravier. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 10 septembre 1902, dans l'affaire de la succession de Edward Stoecker, No 68,473 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, je procéderai ci-après décrite, à savoir:

La restaurant et boulangerie en briques et en bois à deux étages, 711-713 rue Dauphine, contenant peut être quatre chambres et boutique, un grand pétrin et deux fours; écurie et entrée sur le côté et désignée comme un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlot 89, borné par les rues Dauphine, St Pierre, Orléans et Bourgogne; ledit lot mesurant en mesure française quarante deux (42) pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de soixante (60) pieds entre lignes parallèles, borné sur lateral le plus près de la rue Orléans par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Martin Pierre; sur le côté vers la rue St Pierre par la propriété de Philippe Avogno, ou ses représentants, et dans le fond par celle d'Etienne Dennoy ou ses représentants.

Conditions.—Un tiers en plus ou le tout comptant et la balance s'il y en a en un ou en deux ans, avec huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement avec toutes les clauses usuelles de sécurité, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 sept—12 14 21 28 — oct 5 12 14

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de F. M. Shidmore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 67,279—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est on peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par C. E. Bridges, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Lloyd Posey, avocat. 24 sept—24 28 — oct 2

Succession de William H. Glynn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,420—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est on peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Ellen Beane, veuve de William H. Glynn, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert Legier, avocat.

19 sept—19 23 28

Succession de Mme G. Hauser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 50,004—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en sont on peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par George J. Glover, liquidateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dart & Kernan, avocats.

16 sept—16 20 25

Succession de Mme Fannie Parr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 68 574, Division E—Attendu que Philip J. Echeverria présente une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Fannie Parr décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dinkelspiel & Hart, avocats. 19 sept—19 23 28

Succession de Alfred Barnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 68 588—Division C.—Attendu que Louis Dubos a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alfred Barnes, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Wm R. Ker, avocat.

18 sept—18 22 27

AVIS AUX CREANCIERS.

In re Barranticl and Dimcoulile, en liquidation

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 66,159 —Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en sont on peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par George J. Glover, liquidateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dart & Kernan, avocats.

16 sept—16 20 25

VENTES A L'ENCAN.

Chas. S. Pitcher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Morceau —DE— Propriété de Valeur

Dans la Section d'Affaire de cette Ville POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

Max T. Miller vs Succession de J. A. Miller et Al.

No 68,201 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, à moi adressé dans l'affaire et-dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique à l'entrée des Bureaux en ceci ci après décrite étant le numéro 618 rue Decatur, entre les rues Toulouse et Jefferson de cette ville, MERCREDI le 22 octobre 1902 à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot No —, borné par les rues Decatur, Toulouse, Jefferson et Chartres, ledit lot étant désigné par le numéro 3 et mesurant dix sept pieds un pouce et demi de face à la rue Decatur, dix-sept pieds, deux et trois-huitièmes de pouce de largeur sur la ligne du fond par estimate-seize pieds de profondeur de chaque côté d'après le plan dressé par Joseph Pilié daté le 8 décembre 1880 et annexé à un acte passé pardevant F. De Armas, notaire, le 17 décembre 1880. Ledit lot No 3 est borné sur un côté par le lot No 4 et de l'autre côté par le lot No 2 et dans le fond par un passage en commun avec ledit lot No 2 et autres et est plus complètement décrit dans le titre de ladite propriété.

Vendu pour effectuer un partage. Conditions, comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant être fait pardevant J. Zoeh Spearing, notaire.

CHAS. PITCHER, Encanteur.

Armand Romain, avocat pour le plaignant.

21 sept—21 28—oct 5 12 19 23

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans le Premier District,

1423 RUE POYDRAS,

Entre Howard et Liberté,

Seulement à trois lieues du Marché Poydras.

John J. Brunet et s/e

—vs—

Les mineurs Marie Victoria Brunet et als.

No 68 482—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 812 rue Commune—MERCREDI, le 15 octobre 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 812 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre signé par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 4 septembre 1902, et émané en vertu d'un jugement lu et rendu le 8 septembre 1902 et signé le 12 septembre 1902, par l'Honorable Fred D. King, juge de la même Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot numéro trente et un (31) maintenant l'îlot numéro trois cent quarante et un (341) borné par les rues Poydras, Perdido, Howard et Liberté, désigné par le lot numéro vingt trois (23) mesurant en mesure américaine vingt cinq pieds, six pouces (25' 6") de face à la rue Poydras sur cent huit pieds huit pouces et cinq lignes (108' 8" 5''') de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan de L. H. Pilié, le 11 avril 1842.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages couverte en ardoises, ayant un rez-de-chaussée salon et salle à manger avec porte à coulisse, galerie de devant et de côté, deux chambres au premier étage, arrière bâtisse attachée à la bâtisse principale, ayant trois chambres au rez-de-chaussée et trois chambres au premier étage, une bâtisse au fond à deux étages ayant trois chambres, waterworks, citerne lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles dans l'année 1902 en rue du prix de la vente et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant G. M. Barnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Méral, avocat.

14 sept—14 21 28—oct—5 12 15

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, le 15 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, siégeant pour l'Hon. W. E Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, daté le 12 septembre 1902 et rendu dans la succession de Mme Ernestu Harsen, No 66 486 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot No 183 borné par les rues Constance, Laurel, Bellecastle et Dufossat; ladite portion de terre est composée du lot No 6 et de la portion du fond du lot No 11; ledit lot No 6 mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 115 pieds de profondeur, et la portion du lot No 11 étant située immédiatement à l'arrière du lot No 6, mesurant 30 pieds de largeur sur le fond du lot No 6 sur 29 pieds de profondeur le tout d'après un plan fait par Wm H. Williams, voyer, daté le 20 mars 1860, annexé à un acte passé pardevant E Commagère, recorder enregistreur de la paroisse de Jefferson, daté le 30 avril 1860.

Termes et conditions—Comptant, et l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 0[0 pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER.

Geo. G. Friedrichs, Encanteur

Bureau No 832 rue Commune.

14 sept—14 21 28—oct 5 12 15

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRES dans la PAROISSE CALCASIEU.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite cour Division A, daté le 9 septembre 1902, pour le compte de la succession de Douglas West, il sera vendu à l'enchère publique MARDI, le 30 septembre 1902, à midi, à la Bourse 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, à savoir: Le 1[2 O. du 1[4 N. E. et 3[4 N. E. du 1[4 N. O de la section 11, comté 9 S de R. 11., contenant 121 acres de terre dans la paroisse de Calcasieu, La. Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902, l'acte de vente et les timbres des E. U. aux frais des acquéreurs pardevant Frank Boulé, notaire. PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur. 14 sept—14 20

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 21 OCTOBRE 1902

Vente en Partage—Héritiers de tous âges.

Propriétés de valeur dans les Premier et Deuxième Districts.

No 1135 rue Baronne,

Cottage simple occupé par le propriétaire.

No 1137 rue Baronne,

Cottage simple en bois à deux étages —Loué à $22.

Nos 1416-18 rue Bienville,

Cottage double, loué à raison de $16 chaque côté.

Une rare chance pour un bon placement—Vente positive au plus haut enchérisseur.

Dans l'affaire de

MATHEW D. GARDNER ET ALS. VS JOHN SIDNEY GARDNER.

No 68,396 — Cour Civile de District, Division B.

PARCURTIS & GALLAGHER, Encanteurs Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 21 octobre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement daté et signé le 15 septembre 1902 par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, et à nous adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlot borné par les rues Clio, Calliope, Dryades et Baronne, étant la moitié inférieure de ce certain lot de terre désigné par le numéro un de l'îlot numéro 54, ladite moitié du lot de terre mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent vingt pieds, plus ou moins, sur la moitié supérieure dudit lot numéro un et de l'autre côté par le lot numéro deux et dans le fond par le lot numéro 14 ce mise par Mme Mary Gaffney par notes de Francis Schuler, par acte pardevant W. J. Cassell, notaire, le 17 mai 1889, enregistré L. du B. des T. 97, fol. 93

2° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Tremé, en cette ville, dans l'îlot borné par les rues Donaldsonville, Bienville, Marais et Tréma, désigné comme No 8, dans l'îlot No 26 par un plan dressé par J. Commagy, voyer, annexé pour référence à un acte passé pardevant Joseph Cavillier, notaire, le 31 décembre 1841, ledit lot ayant en mesure française trente-et-un pieds, onze pouces, et cinq lignes de face à la rue Bienville et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles cent dix neuf pieds. Acquis par le défunt Patrick Gardner pendant la communauté existant entre lui et Mary Duffy, par achat de W. A. Hall, par acte pardevant A. Chispella, notaire, le 12 mai 1845.

Termes et conditions—Un quart en plus comptant et la balance payable en un, deux et trois ans, représentée par l'acquéreur en billets de lions de vendeur, portant 8 0[0 d'intérêt par an de la date de la vente avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat de 1902.

Acte de vente pardevant J. J. Wenlfe, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent devant être fait au moment de l'adjudication

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 846 rue Commune.

McCloskey & Benedict, avocats.

15 sept—18 21 28—oct 5 12 19 21

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charlotte Becker, femme défunte de .....

No 68,466—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 16 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de vente signé le 10 septembre 1902, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Laurel, Cadiz et Valence, désigné par le No vingt, et mesurant vingt sept pieds trois pouces et deux lignes de face à la rue Laurel, par une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant une résidence confortable simple à deux étages, contenant galerie sur le devant, vestibule sur le côté et six chambres extra grandes, citerne, une chambre détachée de la maison, retiré de la banquette, barrière de façade en fer et allée pavée dans le cour.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les timbres du revenu intérieur, faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. G. Kennenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Andrew E. Wilson, avocat.

14 sept—14 21 28—oct 5 12 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Formant l'encoignure des rues South Peters et North Market, avec bâtisses Nos 907 et 909 rue South Peters.

Toutonis Bank vs Phil Heimbeck et Chas. Jacques.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 68,969—En vertu d'un writ de fieri facias contre Philip Heimbeck à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 23 octobre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlot borné par les rues Nouvelle Levée, Tchoupitoulas, Nord Market et St Joseph, le dit lot est désigné par le No Un sur un plan dressé par Joseph Pilié, alors voyer de ville, le quatre mars 1824, et annexé à un acte de vente par M. A. L. De Labignere, à MM. Peters et Willard, passé en l'étude de William Carlety, ancien notaire, en cette ville, sous la date du 26 mars 1831, et mesurant vingt et un pieds onze pouces de face à la rue Nouvelle Levée sur cent six pieds sept pouces de profondeur sur la ligne supérieure, et cent pieds huit pouces et demi de profondeur sur la ligne inférieure ayant une largeur de vingt et un pieds deux pouces sur la ligne du fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages à dépendant et appartenant.

2° Un certain lot de terre dans le même district et îlot et désigné comme le No 2 sur ledit plan, lequel lot mesurant vingt et un pieds et onze pouces de face à la rue Nouvelle Levée sur cent pieds huit pouces et demi de profondeur sur la ligne supérieure et quatre vingt quatorze pieds dix pouces de profondeur sur la ligne inférieure ayant une largeur de vingt et un pieds deux pouces sur la ligne du fond que la même mesure plus ou moins, le tout en mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages à dépendant et appartenant et en quelque sorte en dépendant.

3° Deux certaine lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et ses dépendances et appartenant, situés dans le premier district de cette ville dans l'îlot borné par les rues Nord Market, Tchoupitoulas, Saint Peters et St Joseph, désignés par les Nos 3 et 4, d'après un devis dressé par Edgar Pilié, voyer, daté le 14 mars 1895, lesquels lots mesurant d'après ledit devis comme suit: lot No 3 mesurant cinquante huit pieds cinq pouces de face à la rue Nord Market, trente deux pieds six pouces de profondeur et finissant sur la rue Saint Peters, trente et un pieds cinq pouces sur la ligne du côté le divisant du lot No quatre et quarante neuf pieds sept pouces dans le fond; et le lot No quatre mesurant cinquante sept pieds de face à la rue Nord Market sur une profondeur entre lignes parallèles de trente-un pieds cinq pouces, et cinquante sept pieds dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.

19 sept—19 20 26—oct 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de "Propriété d'Eglise"

Sur la rue Howard, entre les rues Philip et Jackson.

Toutonis Loan and Building Company vs Fifth Regular Baptist Church (de la Nouvelle-Orléans).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 67,982—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 septembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Sixième et Septième, désignés par les Nos huit et neuf sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, daté le 17 mai 1851, déposé comme référence dans l'étude de T. O Stark, ancien notaire, ledit lot No neuf formant l'encoignure des rues Magnolia et Septième et mesurant vingt-sept (27) pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur et façade à la rue Septième de cent vingt-cinq (125) pieds entre lignes parallèles, et le lot No huit mesurant vingt huit (28) pieds de face à la rue Magnolia sur cent vingt cinq (125) pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° L'acquéreur devant retenir en mains la somme de dix mille dollars ($10,000.00) payable le 23 mai 1903, conformément avec les termes de l'acte d'hypothèque passé pardevant Jeff C. Wenck, notaire, le 23 mai 1893, [étant hypothéqué par les défendeurs en faveur d'Alfred Dupré, enregistré dans le livre de transfert 490, fol. 478).

2° Et la balance du prix de l'adjudication comptant.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Charles Louque, avocat pour le plaignant.

12 sept—12 19 26—oct 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Premier District,

Dans l'îlot borné par les rues Commune, Clark, Gravier et Génois.

Paul A. Beane vs Edward Adler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68 490—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 septembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Commune, Gravier, Clark et Génois, lequel la portion de terre est composée des lots Nos Vingt deux, Vingt trois Vingt quatre, Vingt cinq, Vingt six, Vingt sept, Vingt huit, Vingt neuf, Trente Trente et un et Trente deux d'après un plan de L. Reisnecein, daté le 20 juin 1869, un devis pris duquel plan est annexé à un acte passé pardevant Michael Gerson, notaire, le 26 mai 1873, lesquels lots mesurant comme suit: Lots Nos Vingt deux à Vingt six inclusivement chacun, vingt huit pieds un pouce et sept lignes de face à la rue Commune sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Lot Vingt six fermant le coin des rues Commune et Clark. Lots Vingt sept et Trente deux, chacun trente pieds, onze pouces et une ligne de face à la rue Clark sur cent quarante pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Lots Vingt huit à Trente un inclusivement, chacun trente pieds onze pouces de face à la rue Clark sur cent quarante pieds, neuf pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Anthony J. Rossi, avocat pour le plaignant.

12 sept—12 13 19 26—oct 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Premier District.

Formant l'encoignure de l'avenue Tulane et de la rue Génois.

John M. Kelly vs Mme Fischer, femme de Mathews Muller, et Mathews Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65,736—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 septembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlot No 19 sur un plan original du faubourg Livaudais, borné par les rues Joséphine, St André, Laurel et Constance, désignés par les Nos Quinze et Seize sur un plan daté le 2 avril 1831. D'après ledit devis chacun des lots sont contigus et mesurent à savoir: lot No Quinze mesure trente-et-un pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent pieds; et lot No Seize formant l'encoignure des rues Laurel et Joséphine sur trente pieds de face à la rue Laurel sur cent pieds de profondeur et face à la rue Joséphine et trente-deux pieds neuf pouces de largeur sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Villaret, avocat pour le plaignant.

22 sept—22 29—sept 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le numéro municipal No 2508 rue Clio, entre Locust et Magnolia.

John Huber vs Mme Peter Wegmann et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,472—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 octobre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Clio, Locust, (anciennement Magnolia) [anciennement Mamnoe] et Erato désigné comme le No vingt-un, et mesurant vingt-cinq pieds quatre pouces de face à la rue Clio, sur cent dix-sept pieds, cinq pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour le plaignant.

12 sept—12 19 26—oct 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand lot de terre de valeur dans le Sixième District,

Borné par l'avenue Henry Clay, les rues Calhoun, Willow et Delord.

United States Safe Deposit and Savings Bank vs Henry C. Pitot et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 68,212—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 octobre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre dans le sixième district de cette ville, dans cette section autrefois connue comme Bertheville, désigné par le No 117 et borné par l'avenue Henry Clay, les rues Calhoun, Willow et Delord, et mesurant deux cent quatre-vingt-dix-neuf pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue Calhoun, trois cents pieds de face à l'avenue Henry Clay, deux cent quarante pieds un pouces et deux lignes de face à la rue Willow et deux cent trente-deux pieds six pouces et une ligne de face à la rue Delord.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Gustave Lemle, avocat pour le plaignante.

12 sept—12 13 19 26—oct 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Coin des rues Magnolia et Septième,

Connue comme "Pythian Hall".

Terrains 55'x125'.

Eugene Dupré vs Pythian Hall Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 68,489— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 octobre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Magnolia, Champ, Sixième et Septième, désignés par les Nos huit et neuf sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, daté le 17 mai 1851, déposé comme référence dans l'étude de T. O Stark, ancien notaire, ledit lot No neuf formant l'encoignure des rues Magnolia et Septième et mesurant vingt-sept (27) pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur et façade à la rue Septième de cent vingt-cinq (125) pieds entre lignes parallèles, et le lot No huit mesurant vingt huit (28) pieds de face à la rue Magnolia sur cent vingt cinq (125) pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° L'acquéreur devant retenir en mains la somme de dix mille dollars ($10,000.00) payable le 23 mai 1903, conformément avec les termes de l'acte d'hypothèque passé pardevant Jeff C. Wenck, notaire, le 23 mai 1893, [étant hypothéqué par les défendeurs en faveur d'Alfred Dupré, enregistré dans le livre de transfert 490, fol. 478).

2° Et la balance du prix de l'adjudication comptant.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Charles Louque, avocat pour le plaignant.

12 sept—12 19 26—oct 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Premier District,

Dans l'îlot borné par les rues Commune, Clark, Gravier et Génois.

Paul A. Beane vs Edward Adler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68 490—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 octobre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Jackson, Joséphine, T